

Vers une baisse des impôts ?

Sollicité par Jean-Pierre Sueur, le ministre a répondu. La baisse des impôts pourrait enfin être effective à La Source. De nouvelles évaluations vont être présentées à la commission communale des impôts directs.

Aurore Malval

« Une bonne nouvelle, se réjouit Jean-Pierre Sueur. La nouvelle loi sera appliquée ! » Le sénateur socialiste n'a pas ménagé ses efforts pour relancer encore et encore le secrétaire d'État PS au budget Christian Eckert. Contacts, déplacements à Bercy, organisation d'une réunion entre le cabinet du ministre et la direction générale des services fiscaux. L'objet ? « L'injustice fiscale », qui frappe les Sourciens. Aujourd'hui, un propriétaire y paye en moyenne 20 à 30 % d'impôts locaux de plus qu'un Orléanais lambda en centre-ville.

Un courrier du ministre, reçu le 2 février, vient enfin apporter une partie des réponses tant attendues par les habitants du quartier, plus particulièrement le groupe de travail Valeurs Locatives, formé par Michel Ricoud, con-



TAXE. Les Sourciens pourraient voir leur avis d'imposition 2014 revu à la baisse. ILLUSTRATION

seiller général PCF. Depuis 2008, celui-ci se bat pour obtenir des services fiscaux la révision de leur coefficient de situation, et donc la baisse de leur taxe foncière.

Nouvelle évaluation

Impossible avant l'année dernière, le Code général des impôts ne le permettait pas, considérant le préjudice dans le calcul des valeurs locatives, inférieur à 10 %, trop faible. Le verrou a été supprimé dans la loi de finances 2014. Sauf qu'elle ne s'appliquait pas. Clarification

du ministre : « La nouvelle loi sera appliquée sans aucune mesure réglementaire, et de nouvelles évaluations, prenant en compte les spécificités des logements seront prochainement présentés par la direction des services fiscaux », indique encore Jean-Pierre Sueur, s'appuyant sur le courrier de Christian Eckert.

Cette révision des « caractéristiques physiques et d'environnement » des logements sera soumise pour avis à la Commission communale des impôts directs de la ville d'Or-

léans, le 23 mars prochain. Elle est présidée par l'adjoint aux finances de la ville Michel Martin, et celui-ci n'a jamais caché son hostilité à cette révision des valeurs locatives à La Source. « Je me bats pour que les impôts soient le plus justes possible, reprend le sénateur. Je ne fais pas de procès d'intention à la ville. »

Dans l'hypothèse d'une réévaluation des coefficients, la taxe foncière de certains habitants, qui a augmenté en septembre dernier, pourrait donner lieu à des reversements. ■